Faire le point sur sa santé avec l'examen de prévention gratuit

L’Assurance Maladie du Val-d’Oise et son réseau de centres d’examens proposent un examen de santé gratuit tous les ans à destination des personnes fragiles qui renoncent à leurs soins.

Pour les publics éloignés du système de soins et de la prévention, le bilan de santé permet d’aborder différentes thématiques en fonction de l’âge et des facteurs de risques de chacun avec des professionnels de santé (médecin, dentiste, infirmier).

Ainsi, les dépistages des cancers, la vaccination, le diabète, l’activité physique, la vie affective et sexuelle, la santé mentale, le tabac, l’alimentation et le bien-être pourront être abordés avec des conseils personnalisés.
A l’issue de l’examen de prévention, une orientation vers le médecin traitant et/ou un spécialiste pourra être envisagée.

Cet examen gratuit est pris en charge à 100 % par l’Assurance Maladie et s’adresse aux assurés de plus de 16 ans s’ils sont :

- Demandeurs d’emploi ;
- Salarié(e)s en activité temporaire ;
- En stage de formation professionnelle ;
- Bénéficiaires du RSA, de la PUMA ou de la Complémentaire Santé Solidaire ;
- Retraité(e)s.

Lors de ce bilan de santé, un point sur les droits est également effectué et un accompagnement pour les démarches est mis en place si nécessaire (carte Vitale, …).

Infos pratiques

Les deux centres d’examens de santé dans le Val-d’Oise :

- Centre IPC d’Argenteuil
  245 avenue Jean-Jaurès
- Centre IPC de Cergy-Saint-Christophe
  Maison Prévention Santé - Espace Santé Denis MUKWEGE - 16 rue du chemin de fer

Les assurés peuvent se renseigner ou prendre rendez-vous :

- par téléphone : 01 53 67 35 35 ;
- par mail : rvipc@ipc.asso.fr en précisant le numéro de téléphone pour être recontacté dans les meilleurs délais sur le site Doctolib (quelques créneaux sont disponibles).

Documents
Dépliant IPC Val d'Oise
Liens utiles
Un examen de prévention en santé personnalisé près de chez vous
Doctolib - Centre d'examens de santé IPC